

Québec, le 3 février 2017

### Solidarité avec le Québec : le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réaffirme son engagement à lutter contre le terrorisme

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réuni du 2 au 4 février 2017 à Québec à l'invitation de M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec et premier vice-Président de l'APF. Cet événement a réuni une trentaine de parlementaires francophones issus des quatre continents, sous la présidence de M. Aubin Minaku, Président de l'APF, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.

Après avoir entendu et échangé avec l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Adama Ouane, le Bureau a notamment adopté, sur proposition de son Secrétaire général parlementaire, M. Pascal Terrasse, député (France), la programmation de ses actions de coopération parlementaire pour 2017.

Supprimé:

Les membres du Bureau ont échangé sur les situations politiques dans l'espace francophone et ont adopté des déclarations confirmant la suspension de la section syrienne, le maintien de la mise sous observation à titre préventif de la section du Burundi, ainsi que son soutien à la section d'Haïti et à la section centrafricaine pour le renforcement de leur parlement. Le Bureau a également adopté une déclaration sur le terrorisme au Sahel et sur la récente élection présidentielle au Liban. Il a appelé la section libanaise à reprendre sa juste place au sein du concert des parlements francophones. Suite à l'attaque terroriste contre le Centre culturel islamique de Québec, l'APF a condamné fermement tout acte haineux visant à ostraciser quiconque sur la base d'une caractéristique religieuse, raciale, ethnique ou sexuelle.

Les parlementaires ont également entendu une communication du Président de la Chambre des députés du Luxembourg, M. Mars Di Bartolomeo, sur la préparation de la 43<sup>e</sup> Session de l'APF, de la 8<sup>e</sup> édition du Parlement francophone des jeunes ainsi que du cinquantième anniversaire de l'APF en juillet prochain à Luxembourg.

Le Bureau s'est enfin penché sur les perspectives de création d'un Réseau des jeunes parlementaires francophones et celles d'un Réseau des déontologues parlementaires francophones.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*